

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°263 mai 2022



Un tracteur et une épareuse : un bel investissement de la commune pour améliorer l'entretien de nos routes et chemins

SOMMAIRE

P2	Edito du Maire	P10/11	En bref
P3	Agglomération	P12	Festivités
P4	Urbanisme	P13	Solidarité
P5 à 7	Budget	P14	Centre socioculturel Lucie Aubrac
P8	Budget/Travaux	P15	Vie locale/Associations
P9	Informations	P16	Agenda-Pratique

Edito du Maire



La France sort d'un premier moment politique important.

Jamais l'extrême droite n'avait totalisé autant de voix sous la Vème République à l'élection présidentielle.

Jamais depuis 20 ans, autant de nos concitoyens ne se sont abstenus à une élection présidentielle.

Le vote dit « utile » a également été important dans cette campagne de tous les côtés, parfois au détriment de ses convictions.

Le projet politique du chef de l'Etat ne bénéficie pas du soutien majoritaire de la population.

Le pire a été évité au second tours car l'extrême droite n'est pas la solution mais une impasse et un danger, c'est le choix du repli sur soi, de la division du peuple et de la haine. Il ne faut pas banaliser ces idées nauséabondes mais les combattre, sans lâcher un mètre de terrain.

Il est aisé de comprendre la colère qui s'est exprimée ou encore le manque de d'en-

thousiasme pour aller voter tant les politiques libérales menées successivement ont déçues mais ne pas voter, c'est laisser choisir les autres ! Il est primordial de se mobiliser pour les élections législatives afin d'être représenté par le député le plus proche de vos convictions.

Redonnons de l'espoir en l'avenir en construisant des rapports de force qui permettent d'améliorer concrètement la vie des gens et répondent aux aspirations populaires en matière de hausse du SMIC et des salaires, de justice fiscale, de développement des services publics, de mise en place d'une véritable transition écologique, de la construction d'une 6^{ème} République.... Et bien d'autre sujets.

Du coté international la situation est très inquiétante. La guerre déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine le 24 février est odieuse et irresponsable. Ce choix est un crime contre la souveraineté, contre l'intégrité territoriale d'un pays et contre le droit international.

Il plonge le peuple ukrainien dans un cauchemar insoutenable et menace la sécurité de l'Europe et du monde. Le risque d'une escalade incon-

trôlable augmente chaque jour. De nombreux morts sont à déplorer ainsi que de nombreux meurtres odieux contre des civils.

La situation est d'une extrême gravité.

Dans un monde si interdépendant, cette guerre est un échec pour tous, un échec pour la sécurité collective de l'Europe.

Elle montre les limites dangereuses atteintes par la militarisation des relations internationales, et son cortège de discours guerriers, de haine et de nationalisme. Nul n'a jamais guéri des plaies du passé en provoquant une nouvelle guerre.

La paix comme objectif politique, doit guider tous nos choix et décisions !

Fidèle à ses valeurs d'accueil, Cendras, comme elle l'a déjà fait dans le passé, a accueilli 2 familles Ukrainiennes, nous leur souhaitons la bienvenue malgré un contexte particulièrement difficile pour eux. Nous remercions également tous les Cendrasiens qui ont fait preuves d'une grande générosité dans les différentes collectes et dans l'aide apportée pour installer de nouveaux citoyens du monde sur notre belle commune !

Sylvain ANDRÉ

Vide grenier du 8 mai de Malataverne

Une réussite, une organisation « au top » et un vrai plaisir de se retrouver.

Un grand bravo à la chouette équipe de l'APE de l'école de Malataverne pour cette belle édition 2022, pour cet engagement pour les enfants et pour notre village !

Merci



Agglomération

Budget d'Alès Agglomération 2022

Les grandes lignes du budget en chiffre adopté à une grande majorité (103 voix pour, 4 contre et 2 abstentions) :

Budget principal : 142 M€

Dont 112,3 M€ de fonctionnement et 29,7 M€ d'investissement

13 Budgets annexes : 85,8 M€

Le budget 2022 d'Alès Agglomération est constitué du budget principal et de 13 budgets annexes pour les lotissements industriels, le Spanc, la restauration scolaire, le parc des expositions, le très haut débit, l'autorisation des droits des sols, ...

Budget consolidé : 227,8 M€

Le total du budget principal et des budgets annexes forme le budget consolidé.

Dont 155 M€ de fonctionnement et 72,8 M€ d'investissement.

22,7 M€ sont investis pour l'équipement du territoire

Les dépenses liées aux déchets augmentent

Les projections sont sans appel : d'ici 2026, la gestion et le traitement des déchets sur Alès Agglomération, qui représentent déjà un quart des dépenses de fonctionnement, entraîneront un surcoût de 30 M€ si rien n'est fait. En décembre 2021, les élus communautaires ont voté une nouvelle politique de gestion des déchets et un plan d'action comprenant 10 axes prioritaires.

Une enveloppe d'investissement de 12,3 M€ sur 5 ans a été fixée qui permettrait de diminuer de près de 19 M€ le niveau de dépense en fonc-

tionnement attendue et générerait une économie annuelle de 3,8 M€.



Une augmentation du taux de TEOM (stable depuis 2013) ne pouvait pas être évitée. Elle passera en 2022 de 14,30 % à 15,73 % (+ 1,43 point) et générera 1,97 M€ de recettes supplémentaires. Sur la feuille d'impôt des habitants, cela représentera une aug-

mentation d'environ 30 €, compensée par la suppression de la taxe d'habitation. Cet effort devrait permettre de ne pas voter d'autres augmentations durant le mandat, Il faut préciser que l'ensemble des recettes liées aux ordures ménagères (TEOM, redevance camping, vente de matériaux, ...) ne couvre que 95 % des dépenses de gestion et traitement des déchets... Il reste plus d'1 M€ financés par la fiscalité autre que la TEOM. »

Un numéro spécial du journal de l'agglomération "déchets" fera le point à la rentrée sur les enjeux et donnera toutes les explications relatives à la nouvelle politique communautaire.

Une fiscalité stable (hors TEOM)

Les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des mé-

nages (taxe foncière). À taux inchangés, les recettes s'élèveront à 10,53 M€, soit une augmentation de + 4,81 % liée au dynamisme démogra-

phique. Il n'est pas non plus prévu d'augmentation des taux de fiscalité pour les entreprises (17,74 M€ de recettes, + 0,27 %).

Position de Cendras

Cette année, la commune de Cendras représentée par son Maire a voté le budget d'Alès Agglomération. Il n'est pas parfait, bien sûr mais répond à de nombreux besoins de la population, il est le fruit du compromis de la diversité de l'assemblée. Notre position est critique sur plusieurs points mais reste toujours constructive.

Projet Alimentaire de territoire

Une bonne dynamique est en route : avec plusieurs consultations citoyennes, 4 grands forums avec les acteurs du domaine... Des propositions concrètes ont émergé, Prochaine étape validation politique par le conseil d'agglomération.



Urbanisme

Obligation légale de débroussaillage : l'Etat va contrôler

La commune de Cendras a été choisie par les services de l'État, avec 11 autres communes, pour faire partie du plan de contrôle du débroussaillage réglementaire pour l'année 2022.

Ce plan de contrôle est réalisé annuellement depuis 2017 et comprend plusieurs phases. La première est l'organisation d'une réunion publique au printemps à laquelle seront invitées toutes les personnes dont le débroussaillage sera contrôlé.

Une première campagne de contrôle sera menée par l'ONF à l'automne. Lors de ce contrôle, les personnes dont le débroussaillage sera insuffisant recevront un simple avertissement. Six mois plus tard, au printemps 2023, une deuxième campagne de contrôle sera organisée. Les personnes dont le débroussaillage sera jugé insuffisant pourront alors être verbalisées.

Les personnes contrôlées auront une année pour réaliser leur débroussaillage si celui-ci n'est pas encore fait. Les habitations choisies pour ce plan de contrôle seront celles les plus exposées au risque de feu de forêt et donc en périphérie des massifs forestiers.

Rappel des règles de débroussaillage :

L'obligation légale de débroussaillage s'applique si votre construction et/ou votre terrain se trouve à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

En zone urbaine : vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle.

En zone non-urbaine : vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5m de hauteur et 5m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Sur la propriété d'autrui :

Si les distances à respecter pour le débroussaillage vous amènent à pénétrer sur la propriété d'autrui : les travaux restent à votre charge. Vous devez informer votre voisin des obligations qui vous incombent, lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain, et lui rappeler qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations sont mises à sa charge. Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, vous en informez le maire.

Si votre voisin doit pénétrer chez vous pour débroussailler : vous ne pouvez pas vous opposer à la réalisation des travaux dès lors qu'il a sollicité votre autorisation par écrit. Si vous ne souhaitez pas qu'il pénètre chez vous, vous pouvez réaliser les travaux vous-même.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des arrêtés préfectoraux en vigueur relatifs à l'emploi du feu et au débroussaillage sont disponibles en mairie ou accessibles sur le site de la préfecture du Gard :

<http://gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>

Réunion publique sur les OLD
Mercredi 15 juin à 18h salle Nelson Mandela en présence de l'ONF et des pompiers



Disponible en Mairie



Budget

Budget 2022 voté à l'unanimité

Le conseil municipal de Cendras s'est réuni le lundi 28 Mars et a voté à l'unanimité le budget 2022 de la com-

mune. Le contexte économique est difficile pour nombre de nos concitoyens mais également pour les collectivités territoriales. Au fait, que notre commune n'est déjà pas financièrement riche, se rajoute notam-

ment des hausses de carburant, du coût de l'énergie, du prix des matériaux etc.... Malgré cela, le conseil municipal a décidé de monter un budget ambitieux et réaliste, sans augmentation d'impôts locaux.

Vue d'ensemble : budget de fonctionnement.

BP2022 Commune de CENDRAS COMMUNE DE CENDRAS

Page 1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	268 240,00		333 500,00	333 500,00	333 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	690 000,00		717 000,00	717 000,00	717 000,00
014	Atténuations de produits	274 206,00		150 355,00	150 355,00	150 355,00
65	Autres charges de gestion courante	205 500,00		182 500,00	182 500,00	182 500,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 437 946,00		1 383 355,00	1 383 355,00	1 383 355,00
66	Charges financières	30 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 502,69		6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 853,50	40 853,50	40 853,50
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 515 448,69		1 455 208,50	1 455 208,50	1 455 208,50
023	Virement à la section d'investissement	453 289,09		334 815,87	334 815,87	334 815,87
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 469,00		6 469,00	6 469,00	6 469,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	459 758,09		341 284,87	341 284,87	341 284,87
	TOTAL	1 975 206,78		1 796 493,37	1 796 493,37	1 796 493,37

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 796 493,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	51 500,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	178 757,00		44 651,00	44 651,00	44 651,00
73	Impôts et taxes	805 734,00		829 886,00	829 886,00	829 886,00
74	Dotations et participations	510 627,00		504 000,00	504 000,00	504 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes de gestion courante	1 606 618,00		1 485 537,00	1 485 537,00	1 485 537,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	502,69				
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 607 120,69		1 485 537,00	1 485 537,00	1 485 537,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	36 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	36 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	1 643 120,69		1 515 537,00	1 515 537,00	1 515 537,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 796 493,37

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	311 284,87
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Budget

Investissements 2022

Rénovation énergétique :

Dans le cadre du plan de relance de l'état et de notre volonté d'accentuer la transition énergétique, la mairie a réalisé une importante rénovation énergétique en changeant les menuiseries d'un certain nombre de ses bâtiments (foyer des jonquilles, école et appartements communaux de malataverne, ancien écomusée et bâtiment de la mairie), **l'entreprise Roumejon** a été choisie pour cet investissement important.



Il est prévu également et très rapidement le remplacement de la chaudière à fuel de l'es-

pace Nelson Mandela par une chaudière à bois.

En effet, la chaudière de la salle polyvalente et de la médiathèque est ancienne et fonctionne au fuel. Tant d'un point de vue économique qu'environnemental, c'est un vrai point noir pour la commune.

Nous avons donc sollicité, dans le cadre du plan de relance, des financements pour créer une nouvelle chaufferie, (une chaudière à bois de 120KW avec la création d'un silo). Une place sera prévue pour rajouter dans un second temps une seconde machine de 50KW en cas d'extension du réseau sur le secteur.

En cohérence avec notre poli-



tique, nous amplifierons le partenariat avec le chantier d'insertion « les Jardins du Galeizon » afin de fournir les

copeaux de bois nécessaires. Cette opération sera une aubaine, d'un point de vue économique **avec une prévision de diminution en dépense énergie de 5000 €** par an (sans prendre en compte les frais de réparation à prévoir) et du côté des gains environnementaux, cette installation permettra une économie annuelle de rejets dans l'atmosphère de 51 tonnes de CO² fossile.

Coût total 158 359,29 € HT

Acquisition foncière agricole et forestière

Au titre des espaces naturels sensibles, la mairie est sur le point d'acquérir à hauteur de **30 000€**, dont 16000€ subventionnés par le conseil départemental, 15 hectares de forêts ainsi qu'une friche agricole de 6700^m² pour installer un agriculteur.

Extension du hangar à palette

Afin de stocker les copeaux de bois nécessaires pour alimenter la nouvelle chaufferie une extension du hangar à palette est prévue avec un coût de **7000€**.

Acquisition d'un tracteur avec une épareuse

Nous venons d'acquérir un bel outil : une tondeuse autoportée et surtout un tracteur avec une épareuse pour un meilleur entretien de nos routes et chemins communaux !

Coût 38 495 € HT avec une subvention de la DETR (Etat) de 14 046 €.



Budget

Maison en partage

Le projet de maison en partage avance à grand pas.

La parcelle en contrebas de la mairie est en cours d'acquisition par la commune à hauteur de 42 000€.

Le projet va pouvoir se réaliser en partenariat avec les logis cévenols qui vont racheter à la collectivité au même prix ce terrain et s'occuper du programme de construction des logements. Un accord a été trouvé.

Restent à finaliser le permis de construire de ce superbe projet pour envisager le début des travaux courant 2023.

La municipalité payera un loyer global au bailleur, gèrera l'animation du lieu et les locations. Dans un prochain bulletin, nous reviendrons plus en détail sur le montage financier et le fonctionnement de la structure.



Budget

Création d'un nouveau cimetière

Les places restantes du cimetière actuel devenant limitées, le conseil municipal a décidé d'allouer **150 000 euros** pour la création urgente d'un nouveau cimetière. Plusieurs sites sont ciblés, les études de faisabilité sont en cours en fonction des contraintes de terrain (zone inondable, terrain agricole, déclivité...).

Cheminement doux entre l'Abbaye et Malataverne :

Le projet de cheminement doux en bordure du chemin de la Vigère est toujours d'actualité, un certain nombre de propriétaires sont d'accord pour vendre, il en reste quelques-uns à convaincre. Ce projet a de fortes probabilités d'être mené en collaboration avec le Département du Gard afin de travailler sur la biodiversité de la rivière (10 000 € inscrit au budget pour l'étude).

Aménagement BIOSPHERA

A l'initiative du Syndicat des

Hautes Vallées Cévenoles, un espace de co-working doit être aménagé au-dessus de Biosphéra, la Mairie participera à l'investissement à hauteur de **10 000 €**.

Aménagement bureaux siège SHVC

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles développe son ingénierie au service des collectivités et du territoire. Des bureaux aménagés sont nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions. La Mairie va investir **15 000 €** afin de répondre à ce besoin. Le loyer du syndicat sera revalorisé par conséquent.

Parc de jeux sur Cendras



Pour des raisons de sécurité le toboggan a été retiré sur le Parc des Fonzeaux, un nouveau jeu est commandé. Sur l'espace de Malataverne un petit jeu à ressort va être rajouté. Concernant le parc de l'Abbaye une discussion est engagée avec l'agglo pour l'étoffer (**15000€** prévu pour les différents sites).

Projet des amendes de police

A ce jour, les chemins piétonniers du quartier de l'abbaye sont devenus vétustes (bordures cassées, assises avec des trous...) La sécurité des piétons étant notre priorité, des travaux de sécurisation des chemins piétonniers vont donc être entrepris dans un premier temps le long de la rue Jean Robert, aux croisements de l'avenue Jean Moulin, rue Gabriel Péri et Impasse du Clocher. Coût de l'opération : **35 061€** TTC avec 14609€ de subventions du département.

Travaux

Quelques exemples de travaux de notre équipe techniques...



Mise en place d'un portail et d'une clôture au hangar à copeaux de la commune



Elagage des nombreux arbres de la commune



En partenariat avec avenir jeunesse et des jeunes de la commune, création d'un petit terrain de foot stabilisé sur les Fonzeaux. Nouveau grillage et mise en place de cage de football.

Informations

PAC - Gestion du risque feu de forêt



La carte de l'aléa de feu de forêt dans le département du Gard a été actualisée accompagnée d'un porter à connaissance (PAC) reprenant des préconisations permettant de

faire face à ce risque. Le PAC sur le risque feu de forêt est une modélisation informatique du risque en fonction des vents, des essences des arbres, de la typologie des terrains. Plusieurs niveaux d'aléa ont été déterminés : faible, moyen, fort et très fort. Signé par Marie Françoise LE-CAILLON, préfète du Gard, le PAC sur le risque de feu de forêt est applicable depuis le 11 octobre 2021.

En se superposant et en complétant les règles déjà existantes, le PAC vient complexifier le PLU et freine considérablement les possibilités de

faire prospérer la commune. Bien que nous soyons conscients du risque et que la protection de la population passe avant tout le reste, il faut trouver un équilibre entre le PAC et le besoin de développement du village. D'autant plus que l'état ne donne pas les moyens pour réaliser les aménagements demandés. Pour une commune comme Cendras, *le PAC est une catastrophe. Avec sa prise en compte, le PLU, qui est actuellement en révision, passe de vingt hectares constructibles à seulement un hectare.*

Festival itinérances

Le bilan est bon pour le Festival cinéma d'Alès qui s'est clôturé le 3 avril. Avec 120 invités et plus de 200 films, Itinérances a retrouvé son public. Des salles bondées, des invités à foison et un invité d'honneur qui a grandement plu. Voilà qui résume la 40^e édition du Festival cinéma d'Alès proposée du 25 mars au 3 avril. Un événement culturel majeur qui, après une période compliquée en raison de la crise sanitaire, a renoué avec son public. Les bénévoles et salariés du festival devraient, très prochainement, commencer à plancher sur la 41^e édition, prévue du 24 mars au 2 avril 2023...

Pont de Brouzen

Les travaux de réparation et de renforcement du pont de Brouzen à Alès ont débuté le 14 Mars. Ils sont programmés jusqu'au 30 octobre 2022. Les piétons et les cyclistes (en marchant à côté de leur vélo) peuvent continuer à franchir le Gardon pendant les travaux.

Restez informés en consultant le site www.inforoute.gard.fr



Barrage de Sainte Cécile d'Andorge

Le complexe hydraulique des barrages de Sainte Cécile d'Andorge et des Cambous étant vieillissant, le conseil départemental a décidé de le remettre à niveau compte tenu des épisodes climatiques de plus en plus violents. Mardi 15 Février, le bilan de la concertation sur les travaux prévus a été présenté à la Grand-Combe.

Trois éléments clés ont été retenus :

-la Sécurisation du complexe

hydraulique est indispensable pour la sécurité des populations

-il faut profiter de ces aménagements pour optimiser le soutien à l'étiage (lâcher plus d'eau quand elle manque),

-il est nécessaire de valoriser le site par une approche touristique et environnementale renouvelée.

Les travaux devraient démarrer en 2024 et s'étaler sur 4 années.

Elections législatives

1^{er} tour : 12 juin 2022

2nd tour : 19 juin 2022

Attention : les bureaux de vote ouvrent à 8h et **ferment à 18h**

Pour vérifier si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



En bref

Mouvements au sein du personnel communal :

Le responsable des services techniques Monsieur Sébastien Kubani a été muté sur la commune de Saint Christol les Alès pour un poste de responsable de la voirie, son domaine de prédilection, nous lui souhaitons une bonne continuation.

D'ici quelques mois, deux départs en retraite sont prévus, Sylvie Glorieux et Joséphine Barca.

Dans ce contexte, la municipalité a procédé à plusieurs re-

crutements et a réétudié le fonctionnement du service administratif.

Madame Gaëlle Maurin a été recrutée au poste d'agent administratif polyvalent. Elle a une solide expérience de secrétaire/assistant de gestion dans le domaine des travaux public. Un profil parfait pour notre petite collectivité.

Madame Claude Lise Ribot a été recrutée au poste de comptable/gestionnaire des ressources humaines. Son expérience de secrétaire de Mairie à Lamelouze lui a permis d'être sensibilisé à l'ensemble

des missions dans une Mairie elle connaît bien l'environnement territorial.

Monsieur Bruno Martinez, contractuel à la Mairie depuis plusieurs années a été recruté également. Il donne entière satisfaction dans son travail grâce à son sérieux et sa rigueur professionnelle. Il a été stagiaire au 1^{er} janvier 2022, il sera très certainement titulaire au 1^{er} janvier 2023.

Nous souhaitons à ces trois agents de s'épanouir dans leurs fonctions au service de l'intérêt général.



Gaëlle Maurin



Claude-Lise Ribot



Bruno Martinez

Rencontre de l'évêque

Sur invitation de Mgr Nicolas Brouwet, nouvel évêque de Nîmes, d'Alès et d'Uzès, une réunion s'est tenue le 26 Mars à St Julien les Rosiers en présence de plusieurs Maires du secteur dont Sylvain André, Maire de Cendras. Plusieurs thématiques de société ont été abordées, avec des échanges souvent convergents, parfois avec des approches différentes, mais toujours très riches, respectueux et argumentés.



Rencontre avec la présidente du département

Vendredi 18 Mars à la Grand'Combe, à l'initiative de la Présidente du Département du Gard, Françoise Laurent-Perrigot, s'est tenue une réu-

nion avec l'ensemble des Maires du canton de la Grand'Combe et nos 2 conseillers départementaux Isabelle Fardoux-Jouve et Patrick Malavieille : des échanges constructifs et une envie commune d'avancer sur les projets, dans l'intérêt du territoire.



En bref

Décharge sauvage

Depuis des mois est constaté une augmentation des décharges sauvages sur notre commune. Une situation irrespectueuse et inacceptable qui agace énormément les élus et le personnel communal. Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, nous avons averti de notre intransigeance sur ces incivilités. Depuis 2 plaintes ont été déposées par la municipalité en gendarmerie et auprès du procureur de la République. Concernant la première plainte, nous n'avons pas eu de retour pour l'instant mais pour la seconde, les individus malveillants ont été identifiés grâce au système de vidéoprotection de la commune. Ils ont par conséquent ramassés leur dépôt illégal et la Mairie a maintenu sa plainte, ils passeront au tribunal prochainement et recevront une amende ! Avis au prochain

salle Samuel Paty au collège Diderot

Le Maire de Cendras était présent à l'inauguration de la salle Samuel Paty au collège Diderot. Un beau discours du principal, Monsieur Roure, avec

beaucoup de sens sur les valeurs de la République et la liberté d'expression. Une très belle initiative, en présence de nombreux professeurs et des



agents du conseil départemental qui ont contribué à l'organisation. N'oublions jamais où le fanatisme et le repli sur soi peuvent nous conduire !

Cérémonie du 8 mai 1945 à Cendras



Un devoir de mémoire important surtout dans cette période inquiétante de l'histoire. Vive la paix ! Vive la fraternité entre les peuples !

Bourse aux plants

Le 7 mai, après-midi, s'est tenue à Cendras la traditionnelle « Bourse aux plants » à l'initiative des jardins du Galeizon. Le troc de plants était la règle de ce bel événement, où l'on a pu y croiser des jardiniers débutants et des plus aguerris. Les échanges de conseils étaient également de mises ainsi que les retours d'expériences de chacun....C'est toujours un plaisir d'observer des passionnés !



Pont du Gard

Il y a de nouvelles conditions d'accès, pour plus de renseignements :

www.pontdugard.fr

Ramassage des déchets

A l'initiative du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles en partenariat avec le collectif JECl, l'opération « nettoyons le Galeizon » s'est déroulée le 27 Février sur le site du Martinet à St Paul la Coste et du Pont des Camisards à Cendras dans une ambiance conviviale. Au total, 79,82 kg de déchets ont été ramassés, un grand merci aux participants.



Festivités

Les jeudis de Cendras

Jeudi 30 juin Cinéma sous les étoiles (place de la Mairie)
« Demain tout commence » d'Hugo Gélin

Jeudi 7 juillet Cinéma sous les étoiles (Malataverne)
« Antoinette dans les Cévennes » de Caroline Vignal

Les deux films seront projetés par Cinéco à la tombée de la nuit (21h/21h15) et nous vous invitons à **20h pour un petit appétif/Dinatoire** avant la séance



Jeudi 21 juillet Soirée poésie à 18h30 (place de la Mairie)

L'Atelier Musical vous propose une « Invitation au Voyage », avec des extraits des poèmes de Charles Baudelaire, « les Fleurs du Mal ».

Venez découvrir ou redécouvrir, avec Isabelle et Robert pour un moment magnifique de poésie **(petit appétif/Dinatoire après le spectacle)**



Jeudi 28 juillet Toutazimuk à 18h30 place de la Mairie)

Toutazimuk, groupe de 6 musiciens, qui reprennent la variété Française dans toutes ses formes (ballades, rock, pop). Pour chanter et danser toute la soirée.

(petit appétif/Dinatoire après le spectacle)



Fête nationale à Cendras Mercredi 13 juillet

18h Ouverture de la soirée et des **manèges gratuits** pour les enfants jusqu'à 23h30



19h ouverture de la **buvette et petite restauration** par le centre socioculturel

19h/20h30 animation à **l'accordéon** par **Isabelle Dubois**

21h Concert de Ladybird'z

Ladybird'z c'est du R&B, de la soul, du funk, des années 60 à nos jours. Des reprises ancrées dans nos mémoires qui ont traversé les décennies. Une musique, des airs populaires, qui vous feront danser, bouger petits et grands, assurément !

Laissez-vous emporter par l'énergie et l'émotion de ces cinq drôles de dames

22h45 Feu d'artifice



Concerts de l'Abbaye :
le festival se tiendra comme chaque année la première semaine d'août (programme à venir)



Solidarité

Solidarité avec Ukraine



Expédition à Varsovie

Le 12 Mars, le Maire de Saint Martin de Valgalgues, Claude Cerpedes, ainsi que 3 autres personnes sont partis à Varsovie en Pologne afin de rapatrier des Ukrainiens proches d'une famille Saint-Martinoise. Ils ont accompli un périple de plus 4.000 km aller-retour avec 2 minibus prêtés par le Centre social le Kiosque et par la Mairie de Cendras. Au final, ce sont 11 réfugiés qui ont pu être accueillis et hébergés par les habitants de Saint Martin.

Une collecte pour les réfugiés

Une collecte a été réalisée à l'initiative de la Mairie. Un bel

élan de solidarité : a été au rendez vous, de nombreux Cendrasiens ont fait des dons, ainsi que des entreprises, notamment Eliane Taxi, Cocci Market.... Bravo à tous !

Une banderole pour l'Ukraine et pour la paix

Mise en place le 3 mars par le conseil municipal d'une banderole "Ensemble pour la paix" sur le fronton de la Mairie pour porter haut la paix et notre soli-

darité avec le peuple Ukrainien.

2 familles Ukrainiennes à Cendras

La municipalité en partenariat avec un toit pour tous et la Clède s'est rapidement positionnée pour l'accueil de deux familles sur la commune.

Ils viennent d'arriver, nous leur souhaitons la bienvenue. Merci à tous ceux qui ont contribué à organiser cet accueil.



Salariés en lutte



Ce premier trimestre le bassin alésien a été marqué par les mouvements de grève des salariés de Merlin Gérin, de la clinique Bonnefon, des pompiers et de l'hôpital d'Alès.

Les élus de la commune étaient présents aux différents rassemblements organisés afin d'apporter tout leur soutien aux salariés.



Centre socioculturel Lucie Aubrac

Violon dingue 2022

Du 17 au 19 juin
Cendras en Fête



On est déjà en Mai, et il est temps de s'y remettre.

Un petit aperçu de Violon Dingue :

Le vendredi 17 juin

- Rendez-vous à Saint Paul-Lacoste de 15h à 22h00
- Marché Local
- Apéro concert

Samedi 18 juin

- Vide Grenier aux Fonzeaux de 8h à 15h (gratuit pour les exposants de la Vallée du Galeizon).
- Buvette et grillades tenues au profit des Ados.
- Démonstration de graff par l'artiste SOCK
- Initiation à la sculpture et à la Glaise par ART ATTACK
- En soirée Place Salvador Allende : Buvette, repas suivi d'une soirée dansante

avec la discothèque mobile de l'Extrême, **Une musique pour tous les goûts, Un son venu d'ailleurs !!!**

Programme détaillé bientôt au Centre Socioculturel



Rando-balade du Centre

1er Rando-balade de l'année 2022 au château d'Allègre-les-Fumades ! Une magnifique journée ensoleillée bien entourée. Si vous êtes intéressés par une randonnée en groupe, n'hésitez pas à contacter le centre au 04.66.78.69.82.

Vous pouvez suivre les actualités sur Facebook à « **Csc Cendras** »



Bonjour à toutes et à tous !

Est-ce que vous avez entendu parler du projet des « **Petites Cagettes** » ? C'est une idée du Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac : des livraisons solidaires et durables de produits locaux ! Parce qu'un circuit plus court, c'est un circuit plus proche ! Et si les habitants de la Vallée se faisaient livrer des produits locaux chez eux ? Le Centre Lucie Aubrac démarre un projet local, social et solidaire de distribution de petites cagettes au sein de la Vallée du Galeizon ! Et oui, le CSC

devient intercommunal pour permettre à tous d'accéder aux produits frais et de qualité de nos producteurs locaux, et de tisser du lien dans la Vallée. C'est une occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir des producteurs locaux, de participer à l'économie locale, et un temps aussi pour rompre l'isolement et créer de la mobilité à la portée de tous !

Les Petites Cagettes ont référencé des producteurs locaux pour les intégrer dans le projet, si ce projet vous intéresse, ma-

nifestez-vous auprès du Centre Lucie Aubrac de Cendras ou au **07.69.71.45.87** (c'est le numéro personnel du coordinateur : **M. Beaugé**). Un questionnaire est accessible sur le site de la commune pour recueillir les besoins et les attentes des habitants de la Vallée ! Ce projet est porté par le Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac, en partenariat avec les communes de St-Paul-la-Coste, Cendras, Lamelouze, Sous-telle, Saint-Martin-de-Boubaux et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.

Vie locale/Associations

La résidence l'EUZIERE remonte le temps...



Vendredi 15 avril, les habitants de la Résidence l'EUZIERE située sur la commune de Cendras, ont vécu toute une journée à l'époque médiévale : repas et collation sur le thème, décorations médiévales avec des objets et tissus créés en

grande partie par les résidents et les équipes, danses et chants médiévaux et bien sûr des jeux et des combats à l'épée.

Chaque résident a reçu sa couronne médiévale et chaque collaborateur a endossé pour quelques heures, des costumes de l'époque.

Cette idée originale est née de l'imagination débordante de Catherine l'animatrice de la résidence et de Fanny qui est aide-médecine-psychologique. Le projet a pu se concrétiser grâce à l'intervention des membres de l'association « La juste Solde ».

Cette troupe de reconstitution d'un groupe de routier (Mercenaire) de 1370 vers le 15ème siècle participe à des tournois et spectacles médié-

vaux basés sur des faits historiques.

C'était pour eux une grande première que cette intervention au sein d'un EHPAD.

Une belle réussite et déjà des projets de retour dans quelques mois avec, peut-être, la participation d'une école ou d'un centre de loisirs.



LSR Cévennes

Quand on sait que la culture est placée au dernier rang dans le budget des familles, c'est avec plaisir que LSR Cévennes a accepté l'invitation du centre socioculturel de Cendras pour se rendre au Cratère.

Adhérente au centre social en tant qu'association, on ne pouvait que répondre favorablement !

Au programme de cette soirée : Beethoven - Haydn – Bonis par l'orchestre national Avignon Provence. Une belle soirée qui a permis à certains adhérents de découvrir ce lieu de culture (théâtre), scène nationale, mais aussi d'assister à ce concert. Pour certains, c'était une 1ère ! Comme quoi, avec LSR, on peut tout faire ! Tous très ravis de leur soirée et favorisons la culture !



Tennis

Le tournoi open du tennis club Cendrasien aura lieu du 26/05 au 19/06.



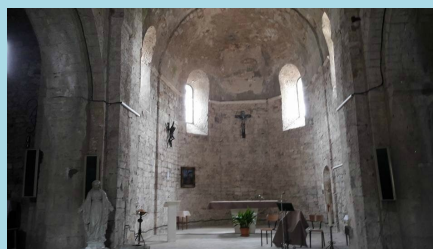
Association les jonquilles

Le repas de fin d'année aura lieu le 1er Juin les adhérents sont invités à se faire inscrire au foyer des Jonquilles.

Groupe vocal SEKISSA

Le groupe vocal SÉKISSA, basé à CENDRAS et dirigé par

Anna Jehanno, sera en concert dans l'abbaye de CENDRAS le dimanche 22 mai à 18h. Répertoire de chants afropéens et occitans. Participation libre.



Agenda

- **Dimanche 22 mai**, 18h, dans l'Abbaye, groupe vocal Sékissa
- Mercredi 15 juin, 18h, salle polyvalente Nelson Madela réunion d'information sur les Obligations Légales de Débroussaillage
- **Samedi 18 juin**, Violon Dingue du centre socioculturel Lucie Aubrac (voir programme)
- **Jeudi 30 juin**, Ciné sous les étoiles, place de la Mairie (20h petit appétif/Dinatoire, 21h projection)
- **Jeudi 7 juillet**, Ciné sous les étoiles, place de Malataverne (20h petit appétif/Dinatoire, 21h projection)
- **Mercredi 13 juillet**, en soirée, Fête nationale et feu d'artifice (voir programme)
- **Jeudi 21 juillet** à 18h30 place de la Mairie, Soirée poésie « Invitation au Voyage », avec des extraits des poèmes de Charles Baudelaire, « les Fleurs du Mal » (petit appétif/Dinatoire après le spectacle)
- **Jeudi 28 juillet** Toutazimuk à 18h30, place de la Mairie, variété Française (petit appétif/Dinatoire après le spectacle)
- **1ère semaine d'août**, les concerts de l'Abbaye (programme à venir)
- **Samedi 20 août**, la fête des amis de Malataverne (repas sur réservation M ou Mme Delon 0650725098 ou 0782689611)

Pour rappel, vous pouvez déjà tester votre éligibilité à la fibre au lien ci-dessous :

<http://wigardfibre.fr/test-deligibilite/>

Service-Public.fr

URGENCE : QUI APPELER ?



Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

Directeur de la publication : Sylvain André

Conseil de rédaction : le bureau municipal

Journal tiré à 1100 exemplaires.

Pratique

- ↳ **Assistante sociale** : Tél : 04.66.34.60.60.
- ↳ **Association « Les Jardins du Galeizon »** : Tél/fax : 04.66.34.52.80.
- ↳ **Alès Agglo** : Bâtiment ATOME - 2 rue Michelet - 30100 ALES-Tél.: 04.66.78.89.00.-ordures ménagères-encombrants : Tél : 0800540540 - numero.vert@ville-ales.fr
- ↳ **Biosphéra** : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.
- ↳ **Centre Socioculturel Lucie Aubrac** : Tél: 04.66.78.69.82.
- ↳ **Déchèterie des Salles du Gardon** : Tél : 04.66.54.86.02. du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ↳ **Dentiste** : Picconi Claire, Tél : 04.66.78.69.19.
- ↳ **Docteur Muriel Espaze** : St Martin de Valgalgues – Tél.04.66.30.12.11.
- ↳ **Ecole Primaire Abbaye** : Tél : 04.66.30.30.87.
- ↳ **Ecole Maternelle Abbaye** : Tél : 04.66.30.41.55.
- ↳ **Ecole de Malataverne** : Tél : 04.66.56.77.29.
- ↳ **Encombrants** : Ramassage les 1er et 3ème mardi du mois.
- ↳ **Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol »** : Tél : 04.66.30.09.93.
- ↳ **Pharmacie** : Tél: 04.66.86.18.87.
- ↳ **Poste de Cendras** : Tél: 08.90.21.08.88. n° payant/information générale.
- ↳ **REAL (Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne)** : Une assistance technique 24h/24 et 7j/7 -Tél : 04.66.54.30.90. contact@real.fr
- ↳ **Résidence l'Euzière** : Tél : 04.66.56.37.37.
- ↳ **Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC)** : Tél: 04.66.30.14.56.
- ↳ **Société HLM « Un Toit Pour Tous »** : 558 chemin de la Tourtugue. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.
- ↳ **Société HLM « 3 F Occitanie »** : Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.
- ↳ **Taxis de Cendras** : Mme Reverger : 06.98.40.68.86 ou MOTAXI : 06.51.11.15.48.
- ↳ **VEOLIA assainissement** : Tél : 09.69.32.93.28.

Pole Santé de Cendras (Impasse du Clocher)

♦ **Cabinet d'infirmières**: Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon -Tél: 04.66.30.28.46.

Permanence au cabinet le lundi matin avec et sans rendez-vous. Soins et prises de sang sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

♦ **Docteur Moussant** : Tél. : 04.66.43.08.76.

♦ **Docteur Gourdon** : Tél. 04.34.24.22.09.

♦ **Docteur Cousin (Pédiatre)** : Tél. 09.75.49.17.53.

♦ **Infirmière libérale : Mme DIAZ Stéphanie** : soins à domicile-Tél. 06.23.59.89.50.

♦ **Kinésithérapeute : Mme Roussel** : Tél.04.66.30.92.52.